

« Les Fontaines » préparent l'ouverture d'une maison d'enfants



Le personnel des Fontaines à l'écoute des nombreux projets de l'association

L'association Les Fontaines est constituée d'un institut éducatif et pédagogique de Vernon et de celui d'Orgeville, d'un centre d'accueil de jour, d'un centre éducatif diversifié avec une antenne à Vernon et une autre à Val-de-Reuil, et d'un service de guidance familiale et de médiation familiale. Ce dernier voit son activité se développer. En conséquence, l'association a mis en place un bureau à Val-de-Reuil au sein des locaux des Fontaines et un autre à Evreux. Cela marque d'ailleurs la volonté de l'association de se positionner clairement au cœur de son département.

Adultes handicapés

L'association « Les Fontaines » a créé une maison d'enfants à caractère social. L'ouverture et le fonctionne-

ment de cette structure pour 12 jeunes garçons et filles de 12 à 15 ans devraient avoir lieu au début de l'année 2007. Les locaux se situent au numéro 70 de la rue Emile-Loubet. D'autre part, la création d'une maison d'accueil spécialisée pour adultes handicapés est prévue à l'horizon 2010. En attendant, la rénovation de la chapelle se poursuit. Elle devrait être achevée avant la fin de l'année 2007 grâce à un mécène.

La chapelle gardera son objet original, à savoir, un lieu culturel.

Cinquante ans

Elle sera ouverte à tous les usagers et aux personnels de l'établissement, toutes régions confondues. Elle aura aussi la particularité d'être, à certaines heures de la jour-

née, un lieu culturel grâce à un aménagement partiel en petite bibliothèque. Le 10 novembre 2006, les cinquante ans de la mise en service du premier établissement de l'association seront fêtés. A cette occasion une nouvelle plaquette associative sera réalisée et mise en circulation, un site Internet verra le jour. A titre exceptionnel, un jour de congé payé annuel supplémentaire sera donné au personnel, qui se compose de 200 salariés. C'est l'Abbé Pierre Marlé qui a fondé l'association Les Fontaines, le 12 décembre 1955. « *Un projet associatif visant à créer, soutenir et promouvoir tout organisme de sauvegarde ou de rééducation pour des personnes, notamment des jeunes en difficulté intellectuelle, psychologique ou morale.* »